



## Lettre ouverte aux salariés actionnaires de Crédit Agricole

Une augmentation de capital réservée aux salariés du Groupe se déroulera du 21 juin au 4 juillet prochain.

**FO** considère que le choix de souscrire ou non est une démarche strictement personnelle. Avant de vous décider, nous souhaitons cependant porter à votre connaissance certains faits :

Quelques jours avant l'A.G. du 18 mai dernier, un actionnaire salarié a envoyé les questions suivantes pour que **les** réponses y soient apportées :

- A combien s'élève le montant global des retraites chapeaux, charges comprises, versé par le Groupe Crédit Agricole S.A. ?
- Combien y a-t-il de bénéficiaires ?
- Le gouvernement souhaite un meilleur partage au profit de ceux qui contribuent aux richesses créées, c'est à dire aux salariés. Si, à ce jour, nous n'en connaissons pas exactement les modalités, quoi qu'il en soit, au vu de l'excellente santé financière du Groupe, et ce, malgré la crise, qu'envisage le Groupe se réclamant socialement responsable, pour améliorer le pouvoir d'achat de ses salariés ?

En guise de réponse, le salarié a reçu un extrait du document de référence et rapport annuel 2010 (déjà en sa possession) qui n'apporte pas d'éclairage précis aux questions posées.

Après de multiples échanges restés infructueux, voici le message émanant de la Direction que l'actionnaire salarié a reçu :

*« ... la question aurait été posée à l'oral en Assemblée Générale, **nous aurions apporté la même réponse** qui vous a été communiquée. »*

En résumé, il faut comprendre : vous posez des questions, nous venons avec nos réponses. Si cela ne vous convient pas, c'est pareil.

*« Je regrette enfin que vous refusiez la proposition qui vous avait été faite de vous rencontrer pour vous apporter les explications **à l'oral**. »*

C'est bien connu : « les paroles s'envolent et les écrits restent ». Est-ce pour cette raison que la Direction aurait (peut-être) apporté les réponses ? Ou bien, le salarié aurait-il alors fait l'objet de pressions ?

Pour couronner le tout, le message se termine par : *« Je considère en conséquence la question close. »*

Outré par tant de mépris vis à vis d'un fidèle actionnaire qui investit régulièrement dans son entreprise, ce salarié fera comme **85% de ses collègues l'an dernier**, il ne fait plus confiance aux dirigeants et ne participera donc pas à l'augmentation de capital 2011. De plus, quand « Les Echos » du 16 juin annoncent pour le Crédit Agricole une exposition de 25 milliards de **dette privée** en Grèce ... Tout ceci donne à réfléchir avant de s'engager, non ?